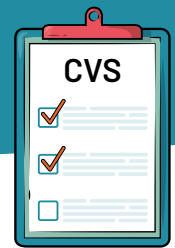




Les étapes du CVS

Document en FALC
FACile à Lire et à Comprendre



Le CVS c'est le Conseil de la Vie Sociale.

Le **CVS** c'est un lieu où l'on peut parler de différentes choses.

Au **CVS** on fait des réunions pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées.

La qualité de vie c'est se sentir bien dans sa vie.

Il y a des représentants.

Les représentants sont des porte-paroles.



Les étapes du CVS

Il y a au moins 3 réunions du **CVS** par année.

S'il y a beaucoup de questions ou de demandes des personnes accompagnées, des réunions en plus sont organisées.

Il faut être sûr que les autres représentants du **CVS** soient présents à la réunion du **CVS**.



La durée de la réunion doit être adaptée aux personnes accompagnées.

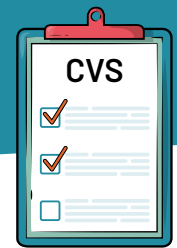
La réunion dure souvent entre 2 et 3 heures.

Les sujets doivent être faciles à comprendre et expliqués avec des mots simples.

Les sujets ce sont les choses dont on parle pendant la réunion **CVS**.

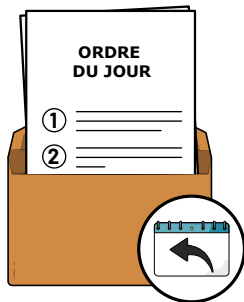
Cela permet aux personnes accompagnées de rester concentrées.





Il faut choisir un moment dans la semaine où tous les représentants du **CVS** sont disponibles et en particulier les représentants des personnes accompagnées et des familles.

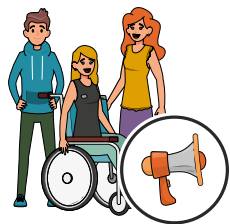
Avant la réunion du CVS



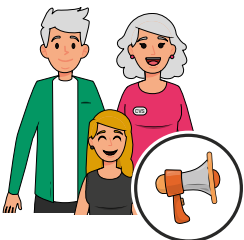
La convocation et l'ordre du jour sont envoyés **15 jours avant** la réunion du **CVS**.

La convocation c'est une invitation envoyée par courrier. Sur cette invitation il y a la date de la réunion.

La convocation est envoyée aux représentants du **CVS** et à la direction. L'ordre du jour explique de quoi on va parler pendant la réunion **CVS**.



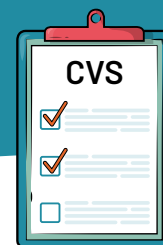
Les représentants des personnes accompagnées sont les porte-paroles des autres personnes accompagnées. Par exemple, les résidents d'un foyer.



Les représentants des familles sont les porte-paroles des autres familles.



Les représentants des professionnels sont les porte-paroles des autres professionnels.

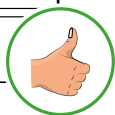


Les représentants récoltent les questions et les demandes des autres personnes pour le **CVS**.

Les questions et les demandes sont notées dans l'ordre du jour pour la prochaine réunion du **CVS**.

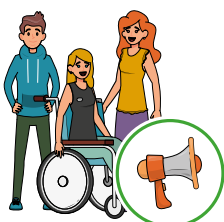
Pendant la réunion du CVS

Le président du **CVS** ouvre la réunion.

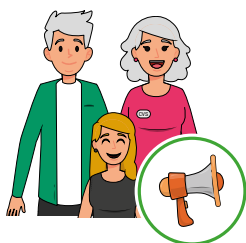


Les représentants du **CVS** valident le compte-rendu de la dernière réunion.

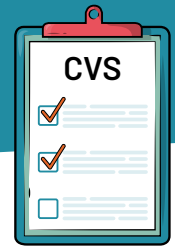
Le compte-rendu c'est un document qui explique de quoi on a parlé pendant la réunion **CVS**.



Les représentants des personnes accompagnées prennent la parole.



Les représentants des familles peuvent partager leurs idées pour soutenir la bienveillance et les droits des personnes accompagnées.

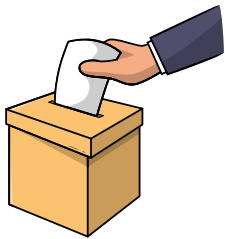


La direction participe aux réunions du **CVS** pour :

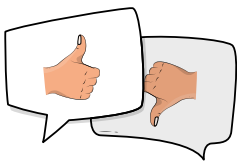


- écouter les demandes,
- répondre aux questions,
- donner des informations,
- demander l'avis des représentants du **CVS**.

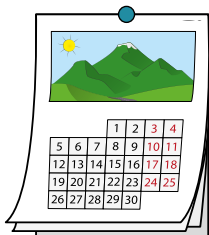
Pour demander l'avis des représentants du **CVS**, des votes sont organisés.



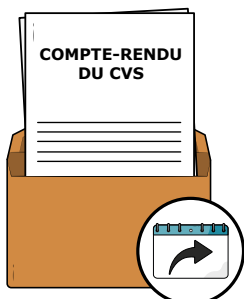
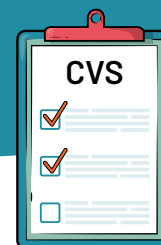
Par exemple des travaux sont à réaliser dans l'établissement mais il n'y a pas assez d'argent. Les représentants du **CVS** votent pour dire quels travaux sont les plus urgents. La direction prend une décision en fonction des votes.



Le **CVS** prend des décisions. Ça veut dire que les personnes accompagnées participent au fonctionnement de l'établissement ou du service.



A la fin de la réunion, on choisit une date pour la prochaine réunion du **CVS**. Le président du **CVS** dit que la réunion du **CVS** est terminée.



Après la réunion du CVS

Le secrétaire du **CVS** écrit le compte-rendu du **CVS**.
Le président du **CVS** signe le compte-rendu du **CVS**.
Le compte-rendu est envoyé
15 jours après la réunion.

Tous les ans,

un rapport d'activité du **CVS** est écrit.

Le rapport d'activité c'est un document qui explique
comment les réunions du **CVS** se sont passées dans l'année.
C'est comme un bilan.



Ce texte a été rédigé par David KASPRZYKOWSKI, Vincenzo BUDA, Rachel SCHOEPPF, Florent WIMMER et Julien RINGENBACH, avec le soutien de Charlène SYLVESTRE, Victor BITSCHNAU, Elsa PANETIER et Laura WALDHEIM de l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace.

Ce document a été relu et validé par Yasin ADAMI, Marco BOOS, Paul ELGER, Céline HENSGEN, Marie-Christine LEDERMAN, Michel SCHRAMM, Anthony SETAN, avec le soutien de Steeve BOTTIN du foyer du Felsbourg de l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace.



Coordination : Simon SCHOEFFLER, Centre de formation ETAPES, APBA.
Illustrations / Graphisme : Fx Gaab, Centre de formation ETAPES, APBA.
© European Easy-to-road Logo : Inclusion Europe
Plus d'information sur <https://www.inclusion-europe.eu/>